

DEL2025_04_081

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE TECHNIQUE

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

La commission municipale technique se compose de douze membres titulaires et onze membres suppléants. Elle a vocation, conformément à l'article 23 du règlement intérieur du Conseil Municipal, d'examiner, en amont des conseils municipaux, les affaires municipales ayant une thématique technique.

Monsieur Alain Schumacher ayant donné sa démission à compter du 20 avril 2025 en qualité d'adjoint au Maire et de Président de la Commission municipale technique, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire au sein de la commission municipale technique.

DEL2025_04_081

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal, et plus particulièrement son article 23,

Vu la délibération n°2020_11_165 du 25 novembre 2020 relative à la désignation des membres de la commission municipale technique,

Vu la délibération n°2024_04_065 du 24 avril 2024 désignant un nouveau membre au sein de la commission municipale technique,

Vu la démission de Monsieur Alain Schumacher actée par le Préfet de la Seine-Saint-Denis à compter du 20 avril 2025,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire au sein de la commission municipale technique,

Considérant que les sièges à pourvoir sont répartis de manière à ce que les listes des groupes minoritaires disposent chacune de leurs représentants dans la commission,

Considérant que le Conseil Municipal désigne nominativement les membres titulaires et suppléants des commissions municipales,

Considérant que Monsieur le Maire propose à Monsieur ARSLAN de remplacer Monsieur Schumacher en qualité de Président de la commission municipale technique,

Considérant que Monsieur le Maire propose à Monsieur TRAORE de remplacer Monsieur Schumacher en qualité de membre titulaire de la commission municipale technique,

Il est proposé au Conseil Municipal :

De prendre acte de la désignation de M. Jean ARSLAN comme Président de la commission municipale technique.

De prendre acte de la désignation de M. Djibril TRAORE comme membre titulaire de la commission municipale technique.

Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

30 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Mohammed YACHOU

DEL2025_04_081

5 ABSTENTIONS

M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 07.05.2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 07.05.2025
Montfermeil, le 07.05.2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

